

La Réservation :

La réservation sera effective après encaissement de l'acompte (30% du total du séjour + frais de dossier) selon les disponibilités de nos locations et après réception de la confirmation écrite de notre part.

La réservation est nominative, il est interdit de la sous-louer ou de la céder à un tiers. Toute modification du contrat pouvant entraîner la variation du montant des redevances en plus ou en moins, doit être signalée et ne sera effective qu'après accord du gestionnaire. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping. Veuillez respecter le nombre ainsi que l'identité des personnes prévues pour votre hébergement, les locations ne doivent sous aucun prétexte être occupées par un nombre supérieur ou par des personnes autres que celles indiquées sur le contrat de réservation. Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, les locations saisonnières sont exclues du droit de rétractation. Une fois la réservation confirmée et le contrat signé, le locataire ne dispose donc pas du délai de rétractation habituel accordé pour les achats à distance.

Le propriétaire se dégage de toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols d'objets personnels, de dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens, pendant leur séjour.

Note : les mineurs non accompagnés par leurs parents ne seront pas admis.

Le solde du séjour :

Le solde du séjour est à régler 15 jours avant la date de votre arrivée. Dès réception du solde du séjour la confirmation de séjour vous sera envoyée. Si vous réservez moins de 15 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

Attention : vous ne recevrez aucun rappel de règlement. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais précités, la location sera considérée comme annulée d'office et toutes les sommes versées resteront acquises au camping.

La facture du séjour vous sera remise le jour de votre départ.

Les modalités de paiement :

Accompagné du contrat de réservation signé : par chèque bancaire, virement bancaire (IBAN : FR76 1660 7000 5168 1216 7734 151 Code BIC : CCBPFRPPPPG), chèques vacances ANCV papier et ANCV connect, ou par carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + le cryptogramme) pour les réservations par téléphone ou internet.

Les Tarifs, Taxe de séjour & Eco Participation

Ils comprennent :

• pour les emplacements nus

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car. Le prix de votre séjour est calculé à partir d'un forfait qui comprend nécessairement la location de l'emplacement, la possibilité pour 2 personnes d'y séjourner, celle d'y installer 1 tente avec 1 véhicule, OU 1 caravane avec un véhicule en sus OU 1 camping-car ; et l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires et, selon le forfait choisi, un branchement au réseau électrique, voire d'autres options.

Vous devez sélectionner l'un des forfaits suivants :

Forfait Nature : Forfait incluant un emplacement sans électricité

Forfait Confort : Forfait Nature avec électricité

Forfait Grand Confort : Forfait avec un grand emplacement avec l'eau, l'électricité et l'évacuation sur l'emplacement.

La fourniture en eau, électricité nécessaire au séjour uniquement **la recharge de véhicule électrique ou hybride n'est pas incluse et est interdite sur l'emplacement).**

Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans les forfaits susvisés et s'ajouteront à ces derniers.

• pour les hébergements

La location de l'hébergement (pour le nombre de personnes indiqué, un bébé comptant pour une personne),

La fourniture en eau, électricité et en gaz (locatifs uniquement **la recharge de véhicule électrique ou hybride n'est pas incluse et est interdite).**

l'accès aux piscines (du 1^{er} juin au 15 septembre), aux aires de jeux, aux sanitaires communs, certaines activités...

Attention : Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Le second, sur le parking extérieur privé gratuit.

Ils ne comprennent pas :

- les frais de dossier, la garantie annulation de séjour,
- les montants de la taxe de séjour et de l'éco-participation.
- les suppléments tels que : les animaux, la location de linge et de toilette, la location de TV, le nettoyage de la location en fin de séjour, certaines activités, les locations diverses (vélos,...),
- les cautions de garanties

Cautions :

Une caution entre 60 et 200 € selon votre hébergement vous sera demandée à votre arrivée, en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état et en parfait état de propreté. Le dépôt de caution peut se faire avant votre arrivée sur le portail SWIKLY ou bien le jour de votre arrivée.

Nous vous remettons à l'arrivée une fiche de contrôle à renseigner et à retourner à la réception sous 24 heures. Le jour de votre départ nous vous demandons de respecter les consignes (faire le ménage, dégivrer et nettoyer le réfrigérateur, vaisselle propre et essuyée...).

Pendant votre séjour, il vous sera demandé de prendre rendez-vous pour convenir de l'heure de l'état des lieux de sortie. Un personnel du camping effectuera un contrôle de votre location, et les cautions vous seront restituées.

Divers : Barbecue, Animaux, Terrains de jeux, Prise de vue...

- Les barbecues sont autorisés.
- Les chats sont interdits.
- Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits. Les animaux sont acceptés dans certains locatifs moyennant une redevance. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence et ne doivent jamais être laissés seuls. Ils sont interdits aux abords des piscines et dans l'ensemble des locaux. Le carnet de vaccination pour les chiens doivent être à jour.
- Nous pouvons être amenés à vous photographier ainsi que votre famille pour les besoins publicitaires de nos campings. Si vous ne le souhaitez pas, il vous faudra nous le notifier par courrier recommandé avant votre arrivée.

Extrait du règlement intérieur

• Tout preneur s'engage à respecter le règlement intérieur du camping, à utiliser la location sans la dégrader ni troubler la tranquillité du camping.

• Piscine : Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

La piscine est exclusivement réservée à notre clientèle. Les shorts de bains sont strictement interdits dans l'espace aquatique, le port du maillot de bain est obligatoire. Il est formellement interdit de boire, manger ou fumer dans l'enceinte de la piscine, sous peine d'exclusion du camping.

• Silence : la circulation des véhicules à moteur est limitée à 10 km/h et est interdite entre 23h00 et 8h00 du matin (la barrière est fermée entre ces horaires). L'usage d'appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 23h, il est obligatoire que chacun respecte le droit au repos de ses voisins.

Arrivée retardée - départ anticipé

Le gestionnaire du camping doit être avisé par écrit (email ou courrier) de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou d'hébergement. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu. Il n'y a aucun remboursement, ni aucune réduction dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé quelles qu'en soient les raisons. Le règlement de la totalité des jours et/ou nuitées réservés est dû en intégrité au camping.

frais de dossier et de garantie annulation) pour toute annulation demandée jusqu'à 8 jours avant la date de votre début de séjour. A moins de 8 jours de la date du séjour, la garantie sera caduque.

Garantie annulation de séjour sans condition

Aucun remboursement des sommes versées ne sera possible si vous ne souscrivez pas au forfait Garantie annulation. Nous vous recommandons de souscrire la garantie annulation que nous mettons à votre disposition :

- 4 % du montant de la réservation

* La garantie annulation doit être payée intégralement à la réservation du séjour et est non remboursable.

* La garantie annulation vous garantit un remboursement sans justificatif de l'intégralité des sommes de réservations versées (hors frais de dossier et de garantie annulation) pour toute annulation demandée jusqu'à 8 jours avant la date de votre début de séjour. A moins de 8 jours de la date du séjour, la garantie sera caduque.

Dispositif Bloctel

"Dispositif Bloctel : Conformément à la réglementation en vigueur, nous informons nos clients que notre société adhère au dispositif Bloctel. Bloctel est un service gratuit de gestion des listes d'opposition au démarchage téléphonique, permettant aux consommateurs de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition afin de ne plus être démarchés téléphoniquement par des professionnels avec lesquels ils n'ont pas de relation contractuelle en cours.

Ainsi, en tant que consommateur, vous avez la possibilité de vous inscrire sur cette liste Bloctel pour vous protéger contre le démarchage téléphonique indésirable. Pour plus d'informations et pour vous inscrire sur la liste Bloctel, veuillez consulter le site internet www.bloctel.gouv.fr."

Réclamations ou litiges

Toute réclamation éventuelle liée à un séjour devra être formulée par écrit, et nous être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant la fin du séjour.

En cas de litige et à défaut de solution amiable trouvée dans le mois suivant la réception de la lettre de réclamation susvisée, vous pourrez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, à condition de le saisir dans l'année suivant l'envoi de votre lettre de réclamation.

Par défaut, nous vous proposons le recours au médiateur de la consommation suivant :

Organisme du médiateur : CM2C

– Adresse du médiateur : 49 rue de Ponthieu 75008 PARIS

– Site Internet du médiateur : <https://www.cm2c.net>

– Contact du médiateur : cm2c@cm2c.net

– Téléphone : 01 89 47 00 14

